

Une résidence d'artistes à Thonon-Les-Bains

Le collectif, en résidence territoriale du 1er septembre 2019 jusqu'à fin 2020 à Thonon agglomération mène plus d'une trentaine de projets en partenariat avec de nombreuses structures de l'Agglomération

Thonon Agglomération a décidé d'inscrire son action dans le cadre d'une convention territoriale de développement de l'éducation artistique et culturelle. De manière multi-partenariale et pour une durée de trois ans (jusqu'en 2022), il s'agit d'impulser l'émergence de projets culturels auprès du plus large public possible en portant une attention particulière aux jeunes (scolaires et 12-25 ans), aux habitants des quartiers prioritaires et à ceux des quartiers d'habitat social.

C'est dans ce cadre que le collectif "Un euro ne fait pas le printemps" est en résidence pour l'année 2019/2020 et mène plus d'une trentaine de projets en partenariat avec de nombreuses structures de l'Agglomération : services de l'agglomération, services municipaux, médiathèques, musées, foyers d'hébergement, EHPAD, MJC, établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), accueils périscolaires et de loisirs, associations culturelles et scientifiques, structures à vocation sociale, bailleurs sociaux,...

Tous ces projets sont fédérés dans un grand projet collectif lancé par le Bureau d'Information Jeunesse qui a retenu pour l'année le thème "Habiter" : thème très fédérateur car regroupant plusieurs sous-thèmes déclinables par l'ensemble des partenaires potentiels du projet : *Habiter la ville, la campagne, l'agglomération, habiter ensemble, vieillir et habiter, habiter hier, habiter demain, habiter écolo, habiter sa vie, son corps, sa tête, ses habits, habiter et accueillir, habiter nulle part,...*



Pour cette résidence, le collectif propose :

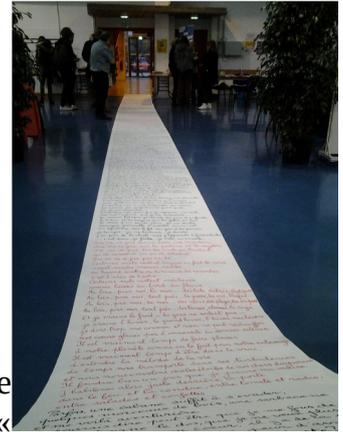
- **Des projets de création partagée** permettant de mobiliser des publics diversifiés dans une démarche méthodologique qui s'appuie sur le pari philosophique du « tous créateurs » :

- « De la page blanche à la scène » où il s'agit de créer des scènes poétiques à partir de productions individuelles et collectives. Ces scènes sont ensuite présentées par les auteurs lors d'un charivari poétique et musical.
- « Les yeux sensibles » où il s'agit par la photographie et l'écriture de porter un regard original sur les lieux où l'on réside ou sur son activité professionnelle. Les artistes emmènent donc les participant.e.s de la page blanche au vernissage d'exposition.
- « Les mots sur les murs » où il s'agit de réaliser des textes poétiques destinés à être diffusés dans l'espace public.
- La réalisation d'un livre d'artiste (en lien avec le projet "Dis-moi dix mots")



- Des projets participatifs

- « Au fil de l'eau : le plus long poème » où il s'agit de faire produire au plus grand nombre possible de personnes des fragments poétiques, qu'un écrivain se charge de mettre en poème...
- « Les 2020 voix du Léman » où il s'agit d'un défi écriture lancé à 2020 personnes minimum qui vont écrire "au même moment" à propos de leur ville ou quartier,
- « Les Expoétiques » où il s'agit de proposer un dispositif d'écriture, en écho à des œuvres exposées dans les musées.
- "Les clairières de l'autre" : une nouvelle forme de spectacle où les spectateurs sont invités à rencontrer, dans chaque « clairière » du parcours, un.e « autre », qui va, par sa « prestation », apporter des éclairages sur des points à définir à l'avance avec les partenaires.



- **La diffusion de spectacles** : déambulations participatives, concerts poétiques, veillées,... en particulier auprès de celles et ceux qui ne fréquentent pas les lieux culturels.

